

Jean-Pierre Sueur est déjà intervenu auprès de la ministre chargée de la consommation, Martine Pinville, au sujet de la nécessité de prendre des mesures contre le démarchage téléphonique. Il lui avait posé une question écrite. Celle-ci lui avait répondu ([lire la question et la réponse](#)).

L'association UFC-Que Choisir d'Orléans a interpellé Jean-Pierre Sueur, jugeant que le dispositif mis en place n'avait pas l'efficacité nécessaire. La position de l'UFC-Que Choisir est exposée dans un article publié dans la revue de cette association, *Orléans Consom'Action* ([lire l'article](#)).

En conséquence, Jean-Pierre Sueur a posé une nouvelle question écrite pour demander à la ministre de prendre en compte les propositions de l'association UFC-Que Choisir d'Orléans.

>> [Lire la nouvelle question écrite](#)